

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 MAI 2025

Délibération n°	Objet	Résultat du vote
1	Création d'un emploi non permanent à temps complet pour accroissement saisonnier <small>Nomenclature actes : 4.2 Personnels contractuels</small>	Approuvée à l'unanimité
2	Délibération portant mise en place d'un régime indemnitaire relatif aux fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'expérience professionnelle (RIFSEEP) <small>Nomenclature actes : 4.1 Personnels titulaires et stagiaires de la fonction publique</small>	Approuvée à l'unanimité
3	Servitude de tréfonds sur les parcelles AH 491 et AH 492 <small>Nomenclature actes : 3.5 Actes de gestion du domaine public</small>	Approuvée à l'unanimité

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Villefranque dans le délai de 2 mois à compter de leur entrée en vigueur ; l'absence de réponse dans un délai de 2 mois valant décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Pau - 50 cours Lyautey - CS 50543 64010 PAU Cedex, via la plateforme Télérecours citoyen dans un délai de 2 mois à compter de leur entrée en vigueur, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a préalablement été déposé. Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage si présente.

Liste publiée sur le site internet de la commune et affichée en mairie le 22 mai 2025.

